

Technicien d'entretien et de maintenance des systèmes de chauffage bois énergie indépendant et de ventilation en maison individuelle

RNCP40284 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Code(s) NSF	227, 227n
Formacode(s)	22672, 24154, 31625
Code(s) ROME	I1308
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	28/02/2025
Date d'échéance	28/02/2028

Certificateur(s)

ASSOCIATION POUR LA GESTION DES ETUDES DU CERIC SUR LES INSTALLATIONS DE COMBUSTION ·
SIRET : 49020566300019

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Les systèmes de chauffage indépendants au bois, comprenant les poêles à bois, les poêles à granulés, les foyers fermés, les inserts de cheminée et les foyers ouverts, suscitent un intérêt croissant en France. Cette tendance découle de l'incitation des pouvoirs publics à adopter des alternatives aux chaudières à fioul, de l'engagement croissant envers la transition énergétique et de la nécessité de maîtriser les dépenses de chauffage. Le bois, en tant qu'énergie renouvelable et source de chauffage économique, répond à ces préoccupations, notamment dans les zones non desservies par le réseau de gaz.

Leur entretien est désormais obligatoire en vertu du décret et de l'arrêté du 20 juillet 2023, visant l'entretien annuel des appareils de chauffage au bois, le ramonage des conduits de fumée et l'obligation d'information des utilisateurs. Ces opérations revêtent une importance cruciale pour améliorer la qualité de l'air, optimiser l'efficacité énergétique et garantir la sécurité des habitants.

Concernant les systèmes de ventilation dans les habitations individuelles, ils doivent être fonctionnels selon le Code de la Construction et de l'Habitation, avec une vérification annuelle obligatoire en vertu de l'arrêté de 1986. Actuellement, un tiers des maisons individuelles en France ne dispose pas de système de ventilation, un tiers utilise une ventilation naturelle, et un tiers possède un système motorisé souvent défectueux. L'entretien et la mise en conformité de ces systèmes jouent un rôle crucial dans la préservation de la santé publique en garantissant la qualité de l'air intérieur des habitations.

Ainsi, la présente certification professionnelle de Technicien d'entretien et de maintenance des systèmes de chauffage bois énergie indépendant et de ventilation en maison individuelle s'inscrit dans un secteur professionnel qui répond à plusieurs enjeux sociétaux contemporains.

ACTIVITÉS VISÉES

Réaliser l'inspection et le diagnostic global d'une maison individuelle, en termes de chauffage au bois énergie et de ventilation

Préparer une intervention d'inspection et de diagnostic de systèmes indépendants de chauffage au bois énergie et de ventilation en maison individuelle

Réaliser l'inspection d'installations de poêles, de foyers fermés et d'inserts de cheminée bois énergie ainsi que de conduits de fumée.

Réaliser l'inspection du système de ventilation d'un logement individuel

Entretenir des installations de poêles, inserts, foyers fermés bois énergie et de conduits de fumées, et proposer des améliorations du système

Entretenir un appareil de chauffage au bois énergie et ramoner le conduit d'évacuation de fumée.

Conseiller un client pendant la mise en route d'un appareil indépendant de chauffage au bois énergie et proposer des améliorations du système, pour garantir une meilleure performance.

Réaliser l'entretien du système de ventilation existant et proposer des améliorations ou le remplacement d'un système complet

Réaliser l'entretien d'un système de ventilation fonctionnel

Remplacer ou améliorer le système de ventilation existant pour améliorer la qualité de l'air intérieur

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Préparer la visite d'inspection de systèmes indépendants de chauffage au bois énergie (bûches et granulés de bois) et de ventilation en maison individuelle, en analysant les données client à sa disposition, afin d'être en mesure de finaliser l'état des lieux initial de la demande de prestation.

Présenter à un client le déroulement et les objectifs d'un diagnostic de systèmes indépendants de chauffage au bois énergie et de ventilation, d'un point de vue réglementaire, administratif et technique, afin de l'informer du périmètre, des spécificités et des limites de son intervention, en s'adaptant aux éventuelles situations de handicap.

Expliquer à un client les enjeux de qualité de l'air, d'efficacité énergétique, de sécurité des utilisateurs et de confort, liés au bon état de fonctionnement et à la performance des installations de chauffage au bois énergie et de ventilation, afin de présenter l'utilité de la prestation.

Contrôler la conformité d'une installation d'appareils indépendants de chauffage bois énergie avec la réglementation applicable, afin de détecter des défauts de sécurité ou des dysfonctionnements en s'appuyant sur les points de contrôle d'une fiche d'inspection.

Contrôler l'état général d'un appareil de chauffage au bois, quel que soit le type d'installation, en identifiant les signes d'une mauvaise combustion et les signes de détériorations éventuelles pour garantir la sécurité des occupants et la performance énergétique de l'appareil.

Vérifier la cohérence entre la puissance d'un appareil de chauffage au bois, le volume chauffé et le résultat souhaité, en tenant compte des évolutions apparues depuis l'installation ou l'inspection précédente, afin d'estimer si la distribution de chaleur est optimisée.

Contrôler la mise en œuvre du conduit de fumée d'une installation inspectée de chauffage en réalisant le diagnostic du conduit et en s'assurant du respect de l'ensemble des points de contrôles réglementaires applicables pour garantir la sécurité et les performances énergétiques et environnementales de l'installation.

Contrôler l'arrivée d'air comburant et l'évacuation des fumées en vérifiant la section et la mise en œuvre de l'arrivée d'air comburant et en contrôlant le tirage thermique de l'installation pour s'assurer de la qualité de combustion d'un système indépendant de chauffage au bois.

Contrôler la qualité du combustible utilisé dans le cadre d'un chauffage indépendant au bois énergie, ainsi que ses conditions de stockage, en contrôlant le taux d'humidité, en vérifiant que les granulés sont certifiés afin de garantir un pouvoir calorifique du combustible efficace et limiter les risques d'encrassement de l'installation.

Identifier les signes de la mauvaise ventilation d'un logement, en s'appuyant notamment sur un questionnaire des habitants ou clients, relatifs à la présence de désagréments (moisissures, odeur d'humidité, champignons notamment), afin d'intégrer ces informations dans son diagnostic.

Effectuer l'inspection du système de ventilation d'un logement et de sa mise en œuvre, en vérifiant la conformité de ses différents composants (depuis la bouche jusqu'à la sortie de toit), au regard de la réglementation applicable, pour garantir les débits de renouvellement d'air suffisant et préserver la qualité de l'air intérieur du logement.

Réaliser le ramonage d'un conduit d'évacuation de fumée, en utilisant une technique de ramonage par frottement mécanique conformément à la réglementation afin de retirer l'ensemble des suies et dépôts, d'assurer la vacuité du conduit et de garantir la performance et la sécurité de l'installation.

Réaliser le nettoyage complet d'un appareil indépendant de chauffage au bois énergie et notamment son décendrage approfondi en retirant les dépôts sur l'ensemble du parcours des fumées dans l'appareil, en contrôlant et en nettoyant les composants de l'appareil afin de prévenir les risques de dysfonctionnements éventuels et maintenir les performances énergétiques et environnementales de l'installation.

Remplacer les pièces d'usure et/ou organes de sécurité d'un appareil indépendant de chauffage au bois en identifiant

leur niveau de vieillissement et en repérant les caractéristiques des pièces à remplacer le cas échéant, pour maintenir la fiabilité et la performance énergétique et environnementale des équipements au fil du temps.

Nettoyer les amenées d'air comburant en démontant les grilles et en contrôlant la vacuité, pour contribuer à la prévention du risque incendie et intoxication, et à l'optimisation de la combustion, au sein d'un appareil indépendant de chauffage au bois.

Allumer un appareil de chauffage au bois, à l'issue d'une intervention d'entretien, en procédant à un allumage par le haut pour les appareils bois ou en démarrant le poêle à granulés pour vérifier son bon fonctionnement et contrôler la qualité de combustion.

Conseiller le propriétaire d'un appareil indépendant de chauffage au bois, sur le bon usage de celui-ci, en lui proposant des améliorations du système ou des innovations (technologies respectueuses de l'environnement, durables ou connectées) pour l'informer des possibilités d'optimisation du fonctionnement de l'appareil et d'améliorations de la performance en termes de sécurité, d'efficacité énergétique, de durabilité, de qualité de l'air et de confort.

Réaliser l'entretien des bouches de ventilation et des entrées d'air d'un système de ventilation, en les démontant et en les nettoyant pour en assurer un débit d'air suffisant et donc participer au bon renouvellement d'air.

Réaliser l'entretien du réseau de ventilation depuis les bouches jusqu'à la sortie de toit, ainsi que l'entretien du caisson de ventilation, en retirant les poussières et dépôts présents dans le réseau et l'extracteur pour garantir les débits d'airs réglementaires et assurer la prévention contre les incendies.

Réaliser l'entretien des passages de transit (détalonnage des portes, grilles de transfert) en vérifiant la hauteur disponible entre la porte et le sol ou en nettoyant les grilles de transfert depuis les pièces principales vers les pièces de service, afin de respecter le balayage de l'air conformément à la réglementation.

Remettre en route une installation de ventilation à l'issue d'une intervention d'entretien, en redémarrant le moteur et en contrôlant les débits au niveau des bouches, pour vérifier leur bon fonctionnement et contrôler la qualité de la ventilation.

Proposer des solutions d'améliorations durables et respectueuses de l'environnement d'un système de ventilation en identifiant le ou les composants peu performant(s) ou les nouvelles technologies existantes, pour informer un client des possibilités d'optimisation de la performance, de facilitation des opérations d'entretien ultérieures et améliorer la qualité de l'air intérieur.

Concevoir un système complet de ventilation simple et double flux autoréglable, hygroréglable, ou les solutions d'amélioration d'un système de ventilation existant (systèmes de ventilation intelligents, systèmes d'énergies renouvelables, optimisation du design esthétique) en dimensionnant le nouveau réseau et en réalisant le calepinage de l'installation, pour concrétiser une proposition faite à un client.

Remplacer un système complet de ventilation ou des solutions d'amélioration d'une installation existante en mettant en place les composants selon la réglementation en vigueur, les préconisations du fabricant et du calepinage réalisé, pour obtenir une meilleure performance, améliorer la qualité de l'air et faciliter les opérations d'entretien ultérieures.

Blocs de compétences

RNCP40284BC01 — Réaliser l'inspection et le diagnostic global d'une maison individuelle, en termes de chauffage au bois énergie et de ventilation

LISTE DE COMPÉTENCES

Préparer la visite d'inspection de systèmes indépendants de chauffage au bois énergie (bûches et granulés de bois) et de ventilation en maison individuelle, en analysant les données client à sa disposition, afin d'être en mesure de finaliser l'état des lieux initial de la demande de prestation.

Présenter à un client le déroulement et les objectifs d'un diagnostic de systèmes indépendants de chauffage au bois énergie et de ventilation, d'un point de vue réglementaire, administratif et technique, afin de l'informer du périmètre, des spécificités et des limites de son intervention, en s'adaptant aux éventuelles situations de handicap.

Expliquer à un client les enjeux de qualité de l'air, d'efficacité énergétique, de sécurité des utilisateurs et de confort, liés au bon état de fonctionnement et à la performance des installations de chauffage au bois énergie et de ventilation, afin de présenter l'utilité de la prestation.

Contrôler la conformité d'une installation d'appareils indépendants de chauffage bois énergie avec la réglementation applicable, afin de déceler des défauts de sécurité ou des dysfonctionnements en s'appuyant sur les points de contrôle d'une fiche d'inspection.

Contrôler l'état général d'un appareil de chauffage au bois, quel que soit le type d'installation, en identifiant les signes

d'une mauvaise combustion et les signes de détériorations éventuelles pour garantir la sécurité des occupants et la performance énergétique de l'appareil.

Vérifier la cohérence entre la puissance d'un appareil de chauffage au bois, le volume chauffé et le résultat souhaité, en tenant compte des évolutions apparues depuis l'installation ou l'inspection précédente, afin d'estimer si la distribution de chaleur est optimisée.

Contrôler la mise en œuvre du conduit de fumée d'une installation inspectée de chauffage en réalisant le diagnostic du conduit et en s'assurant du respect de l'ensemble des points de contrôles réglementaires applicables pour garantir la sécurité et les performances énergétiques et environnementales de l'installation.

Contrôler l'arrivée d'air comburant et l'évacuation des fumées en vérifiant la section et la mise en œuvre de l'arrivée d'air comburant et en contrôlant le tirage thermique de l'installation pour s'assurer de la qualité de combustion d'un système indépendant de chauffage au bois.

Contrôler la qualité du combustible utilisé dans le cadre d'un chauffage indépendant au bois énergie, ainsi que ses conditions de stockage, en contrôlant le taux d'humidité, en vérifiant que les granulés sont certifiés afin de garantir un pouvoir calorifique du combustible efficace et limiter les risques d'encrassement de l'installation.

Identifier les signes de la mauvaise ventilation d'un logement, en s'appuyant notamment sur un questionnaire des habitants ou clients, relatifs à la présence de désagréments (moisissures, odeur d'humidité, champignons notamment), afin d'intégrer ces informations dans son diagnostic.

Effectuer l'inspection du système de ventilation d'un logement et de sa mise en œuvre, en vérifiant la conformité de ses différents composants (depuis la bouche jusqu'à la sortie de toit), au regard de la réglementation applicable, pour garantir les débits de renouvellement d'air suffisant et préserver la qualité de l'air intérieur du logement.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluations individuelles écrites : questionnaire d'évaluation des connaissances et étude de cas complexe à partir d'un cas client détaillé, de la documentation nécessaire (notices fabricants et autres documents fournis par un client) et l'accès aux supports de formation

RNCP40284BC02 — Entretenir des installations de poêles, inserts, foyers fermés bois énergie et de conduits de fumées et proposer des améliorations du système

LISTE DE COMPÉTENCES

Réaliser le ramonage d'un conduit d'évacuation de fumée, en utilisant une technique de ramonage par frottement mécanique conformément à la réglementation afin de retirer l'ensemble des suies et dépôts, d'assurer la vacuité du conduit et de garantir la performance et la sécurité de l'installation.

Réaliser le nettoyage complet d'un appareil indépendant de chauffage au bois énergie et notamment son décendrage approfondi en retirant les dépôts sur l'ensemble du parcours des fumées dans l'appareil, en contrôlant et en nettoyant les composants de l'appareil afin de prévenir les risques de dysfonctionnements éventuels et maintenir les performances énergétiques et environnementales de l'installation.

Remplacer les pièces d'usure et/ou organes de sécurité d'un appareil indépendant de chauffage au bois en identifiant leur niveau de vieillissement et en repérant les caractéristiques des pièces à remplacer le cas échéant, pour maintenir la fiabilité et la performance énergétique et environnementale des équipements au fil du temps.

Nettoyer les amenées d'air comburant en démontant les grilles et en contrôlant la vacuité, pour contribuer à la prévention du risque incendie et intoxication, et à l'optimisation de la combustion, au sein d'un appareil indépendant de chauffage au bois.

Allumer un appareil de chauffage au bois, à l'issue d'une intervention d'entretien, en procédant à un allumage par le haut pour les appareils bois ou en démarrant le poêle à granulés pour vérifier son bon fonctionnement et contrôler la qualité de combustion.

Conseiller le propriétaire d'un appareil indépendant de chauffage au bois, sur le bon usage de celui-ci, en lui proposant des améliorations du système ou des innovations (technologies respectueuses de l'environnement, durables ou connectées) pour l'informer des possibilités d'optimisation du fonctionnement de l'appareil et d'améliorations de la performance en termes de sécurité, d'efficacité énergétique, de durabilité, de qualité de l'air et de confort.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle reconstituée, en plateau technique

Réalisation de l'entretien complet d'un appareil de chauffage au bois énergie, réalisation du ramonage du conduit d'évacuation de fumée, rédaction de l'attestation et formulation de conseils client.

Des questions/réponses avec le jury permettront au candidat d'expliquer ses choix, de formuler des conseils et des propositions d'améliorations oralement.

RNCP40284BC03 — Réaliser l'entretien du système de ventilation existant et proposer des améliorations ou le remplacement d'un système complet

LISTE DE COMPÉTENCES

Réaliser l'entretien des bouches de ventilation et des entrées d'air d'un système de ventilation, en les démontant et en les nettoyant pour en assurer un débit d'air suffisant et donc participer au bon renouvellement d'air.

Réaliser l'entretien du réseau de ventilation depuis les bouches jusqu'à la sortie de toit, ainsi que l'entretien du caisson de ventilation, en retirant les poussières et dépôts présents dans le réseau et l'extracteur pour garantir les débits d'airs réglementaires et assurer la prévention contre les incendies.

Réaliser l'entretien des passages de transit (détalonnage des portes, grilles de transfert) en vérifiant la hauteur disponible entre la porte et le sol ou en nettoyant les grilles de transfert depuis les pièces principales vers les pièces de service, afin de respecter le balayage de l'air conformément à la réglementation.

Remettre en route une installation de ventilation à l'issue d'une intervention d'entretien, en redémarrant le moteur et en contrôlant les débits au niveau des bouches, pour vérifier leur bon fonctionnement et contrôler la qualité de la ventilation.

Proposer des solutions d'améliorations durables et respectueuse de l'environnement d'un système de ventilation en identifiant le ou les composants peu performant(s) ou les nouvelles technologies existantes, pour informer un client des possibilités d'optimisation de la performance, de facilitation des opérations d'entretien ultérieures et améliorer la qualité de l'air intérieur.

Concevoir un système complet de ventilation simple et double flux autoréglable, hygroréglable, ou les solutions d'amélioration d'un système de ventilation existant (systèmes de ventilation intelligents, systèmes d'énergies renouvelables, optimisation du design esthétique) en dimensionnant le nouveau réseau et en réalisant le calepinage de l'installation, pour concrétiser une proposition faite à un client.

Remplacer un système complet de ventilation ou des solutions d'amélioration d'une installation existante en mettant en place les composants selon la réglementation en vigueur, les préconisations du fabricant et du calepinage réalisé, pour obtenir une meilleure performance, améliorer la qualité de l'air et faciliter les opérations d'entretien ultérieures.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle reconstituée, en plateau technique

Remplacement et amélioration d'un système complet de ventilation existant et entretien, rédaction de l'attestation et formulation de conseils client.

Des questions/réponses avec le jury permettront au candidat d'expliquer ses choix, de formuler des conseils et des propositions d'améliorations oralement.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Entreprise artisanale du secteur du bâtiment

Entreprises du secteur de la construction, la rénovation, la réparation et l'entretien des structures du bâtiment, TPE ou PME, spécialisées ou non

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Technicien d'entretien et de maintenance chauffage au bois énergie

Technicien de maintenance des systèmes de ventilation

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Le métier de technicien d'entretien et de maintenance des systèmes de chauffage au bois énergie indépendant et de ventilation en maison individuelle s'inscrit dans un cadre réglementaire en pleine évolution :

L'arrêté du 24 mars 1982 relatif à l'aération des logements, modifié par celui du 28 octobre 1983, fixe les dispositions réglementaires. Il précise que l'aération peut être assurée par un dispositif mécanique modulant automatiquement le renouvellement d'air du logement. Cet arrêté exige une ventilation générale et permanente dans les pièces à vivre d'un logement. L'arrêté de 1983 définit le débit minimum pour les VMC (ventilations mécaniques contrôlées) autoréglables et hygroréglables.

L'arrêté du 31 janvier 1986 relatif à la protection contre l'incendie des bâtiments d'habitation précise l'obligation d'entretien des installations de ventilation, au moins une fois par an, par l'utilisateur du logement.

Les années 2020 voit apparaître de nouvelles obligations pour les logements des particuliers avec la recodification du code de la construction et de l'habitation et l'apparition d'un chapitre dédié à la Qualité de l'air intérieur (art. L. 153-1

à L. 153-5).

Puis, la réglementation environnementale 2020 (RE2020) apparait et met l'accent sur le bon fonctionnement des systèmes de ventilation en construction neuve et instaure un protocole de vérification des installations. Des opérations encadrées par un référentiel d'exigences de moyens et de compétences et réalisées par des opérateurs qualifiés. Elle s'applique depuis le 1er janvier 2022 aux projets de construction de maisons individuelles et logements collectifs, juste avant la livraison.

La loi du 22 août 2021, portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets, a introduit de nouvelles règles en modifiant l'article L. 111-1 du code de la construction et de l'habitation. Pour qu'une rénovation énergétique soit performante, les travaux réalisés doivent assurer les conditions satisfaisantes du renouvellement d'air.

En mai 2022, le contenu de l'audit énergétique réglementaire s'enrichit d'une partie « Recommandations obligatoires à apporter par un auditeur professionnel sur la gestion et l'entretien du système de ventilation existant » (art.2).

La surveillance de la qualité de l'air intérieur est également l'objet d'un des derniers décrets de l'année 2022. Ce décret édicte des recommandations sur l'obligation de surveillance de la qualité de l'air qui passe nécessairement par une vérification du système de ventilation. Des obligations valables à l'heure actuelle pour les établissements recevant du public (ERP) et non l'habitat résidentiel.

Depuis 2023, de nouvelles règles concernant les professionnels pouvant effectuer le ramonage ont été définies. C'est l'article L. 121-1 du code de l'artisanat, créé par l'ordonnance n° 2023-208 du 28 mars 2023, qui fixe la qualification professionnelle imposée pour cette activité. Quels que soient le statut juridique et les caractéristiques de l'entreprise, l'activité de ramonage « ne peut être exercée que par une personne qualifiée professionnellement ou sous le contrôle effectif et permanent de celle-ci ».

En juillet 2023, le décret n° 2023-641 relatif à l'entretien des foyers et appareils de chauffage, de cuisine et de production d'eau chaude créé une nouvelle section dans le code de la santé publique (CSP), confortant ainsi la nécessité des entretiens des réseaux.

Ces nouveaux articles prévoient la périodicité des interventions d'entretien, mais aussi le process de nettoyage et de ramonage. Surtout, ce décret instaure une obligation de qualification pour les professionnels devant assurer le ramonage et l'entretien, confirmant ainsi les règles instaurées par le code de l'artisanat.

L'article R. 1331-25 du CSP précise que ces professionnels doivent conseiller les utilisateurs sur les améliorations envisageables, voire le remplacement de l'installation compte tenu de ses rendements énergétiques et de ses impacts sur la qualité de l'air.

La norme européenne EN 16798-1, publiée en 2019, fixe des exigences minimales pour les systèmes de ventilation en termes de débit et de qualité de l'air intérieur. Elle répond aux dispositions de la directive européenne sur la performance énergétique des bâtiments. Cette norme, en cours de révision depuis mai 2023, doit être transposée en droit national.

Prochain arrêté « à paraître d'ici au 1er janvier 2025 sur l'évaluation des performances des systèmes de ventilation, selon les trois zones climatiques et les différentes tailles des logements ». Afin de respecter la prescription mentionnée à l'article L. 153-2 du nouveau code de la construction, « les bâtiments doivent soit être en règle avec les exigences de l'arrêté de 1982 soit atteindre les futurs niveaux de performance définis pour la ventilation dans l'arrêté à paraître ».

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Lien formation-emploi, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	1 900 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en génie civil, construction et bois (35 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	B2X33 — Plombiers chauffagistes · tension 5/5 (Très élevée)

Projets de recrutement (BMO 2026)	10 888
Jugés difficiles à recruter	67 %
Emplois saisonniers	6 %
Familles professionnelles (FAP)	B2X33 — Plombiers chauffagistes

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Être titulaire d'une certification de niveau 3 minimum ou d'un niveau d'étude du second cycle de l'enseignement général (seconde, première).

Savoir lire et écrire le français et maîtriser les bases élémentaires de l'arithmétique

Justifier de connaissances dans le secteur des métiers de la construction et du bâtiment

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Avoir suivi l'ensemble du parcours de formation

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, VAE

1 professionnel de l'appareil de chauffage au bois énergie (entretien et pose) titulaire du certificat Qualibois RGE (minimum 4 ans d'expérience) ou ramoneur titulaire du DRAM (minimum 5 ans d'expérience)

1 professionnel de l'entretien et/ou la pose de ventilation titulaire de la qualification Qualibat 5311 - RGE (minimum 4 ans d'expérience)

1 professionnel fabricant (conduit et/ou appareil de chauffage à bois et/ou ventilation)

1 représentant de l'organisme certificateur (n'ayant pas dispensé la formation)

Base légale

Date de décision	28/02/2025
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	28/02/2028
Date de dernière délivrance possible	28/02/2032

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.agecic.fr/accueil/82-technicien-entretien-maintenance-systemes-chauffage-bois-energie-independant-et-ventilation.html>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40284/>

Où se former

Formations référencées	1
Organismes	1
Régions couvertes	1
Prix indicatif	7 200 €
Durée	140 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	50
Parcours menés à terme	39
Taux d'achèvement	78 %
Période	11/2025 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	60
Montant total engagé	431 640 €
Coût moyen par dossier	7 194 €
Durée moyenne	140 h
Période	04/2025 – 09/2026
France compétences	51 %
Reste à charge titulaire	27 %
France Travail	16 %
Entreprise	4 %
OPCO	1 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.